

CERTIFICATION NF 052

CONDUITS DE FUMÉE EN TERRE CUITE



CONDUITS DE FUMÉE
EN TERRE CUITE

www.marque-nf.com

Liste de prix 2017

en application du référentiel de certification NF 052

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

Version du 24/01/2017

Tarif applicable et Conditions de facturation

1. TARIF APPLICABLE

1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS
412	FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)	1 375 €
INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION ⁽¹⁾		
715	- par type de conduits	880 €
AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION		
311 +	<u>Forfait Zone 1⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	3 300 €
311 +	<u>Forfait Zone 2⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	4 620 €
311 +	<u>Forfait Zone 3⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	5 940 €
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165 €
231	PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)	1320 €
371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	825 €

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du « référentiel de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION : dispositions communes ».

214	ESSAIS D'ADMISSION	TARIFS
	Tarifs laboratoire d'essais	CTMNC

1.2. SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS
722	DROIT D'USAGE	674 €
722	FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE	1100 €
611 613	FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE (par site de fabrication) Par type de conduits	495 €
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE ⁽¹⁾	880 €
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION ⁽¹⁾	385 €
417	INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN ⁽¹⁾	385 €
	AUDIT D'UN SITE DE PRODUCTION	
312 + 331	<u>Forfait Zone 1</u> ⁽¹⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	3 300 €
312 + 332	<u>Forfait Zone 2</u> ⁽¹⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	3 960 €
312 + 333	<u>Forfait Zone 3</u> ⁽¹⁾ : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	4 620 €
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165 €
231	PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)	1320 €
371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	825 €

- (1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

- (2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du « Référentiel de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION : dispositions communes ».

214	ESSAIS DE SUIVI	TARIFS
	Tarifs laboratoire d'essais	CTMNC

1.3. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés sur la base de leur coût réel avec des frais de service de 11%

2. CONDITIONS DE FACTURATION

Les conditions de facturation sont précisées en partie 4 du « Référentiel de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION : dispositions communes ».

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Si vous désirez une copie papier de la facture, n'hésitez pas à nous la demander, nous vous la transmettrons le plus rapidement possible.

PAIEMENT DES FACTURES



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

Domiciliation
SG PARIS BOURSE ENTR (00059)
134 RUE REAUMUR
75002 PARIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03020	00020682179	43

IBAN : **FR76 3000 3030 2000 0206 8217 943**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**